



Concours sélectif pour les Championnats de France de tir en salle 2027

DATE : **Samedi 17 et Dimanche 18 octobre 2026**

LIEU : **GYMNASE MOZART - Rue Mozart - Charleville-Mézières**

!! Dernière manche du challenge par équipes de club « Les 4 fils Aymon » !!

TENUE ROSE ou ACCESSOIRE ROSE SOUHAITÉS – BASKETS OBLIGATOIRES

DÉPART 1 : Samedi Après-midi	Greffe 13h30 Echauffement 13h45 Début des tirs 14h00	DÉPART 2 : Dimanche Après-midi	Greffe 13h00 Echauffement 13h15 Début des tirs 13h30
--	--	--	--

Récompense au 1^{er} de chaque catégorie

DISTANCE	2 x 18 mètres - Échauffement à la distance de tir sur blason réglementaire - Rythme AB / CD	
BLASON	Tir sur blason réglementaire Les archers arcs classiques qui désirent tirer sur trispots doivent le demander à l'inscription, avant la clôture.	
MISE	1 départ	2 départs
Jeunes : poussins (U11) à juniors (U21) U11 départ 1 uniquement	7.00€	10.00€
Seniors 1, seniors 2, seniors 3	9.00€	15.00€
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	JEUDI 15 OCTOBRE 2026	
CONTACT INSCRIPTIONS	Isabelle TRONQUOY	Tél : 06.33.13.54.42 E-mail : archersdegonzague@free.fr
Inscriptions en ligne : inscriptions.archersdegonzague.fr		

Buvette et petite restauration sur place

Vente de roses et d'objets d'artisanat au profit d'Octobre Rose



Une partie des recettes réalisées sera reversée à la Ligue contre le cancer pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Compagnie des Archers de Gonzague :
Association loi 1901 déclarée le 30 décembre 1980
Affiliée à la FFTA sous le numéro 0608003
Agrément Jeunesse et Sport N° S0881042 du 28/12/1981

Contacts :
Léa DURAND – 2 allée du petit train
08430 POIX-TERRON – tél : 06 52 16 88 63
e-mail : archersdegonzague@free.fr
web : <http://archersgonzague.fr>

CHALLENGE

« Les 4 fils Aymon »

LES CLUBS DE TIR À L'ARC DE
VRIGNE AUX BOIS, RETHEL ET
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

ORGANISENT CHACUN AU MOIS D'OCTOBRE 2026
UN CONCOURS EN SALLE 2 X 18 M.

ILS VOUS PROPOSENT À CETTE OCCASION DE VOUS
INSCRIRE AU CHALLENGE PAR ÉQUIPES DE CLUB :

« Les 4 fils Aymon »

LES DATES :



4 OCTOBRE 2026

concours salle organisé par
Les Archers Vrignois



10 ET 11 OCTOBRE 2026

concours salle organisé par
Rethel Sportif Tir à l'Arc



17 ET 18 OCTOBRE 2026

concours salle organisé par
la Compagnie des Archers
de Gonzague

LE PRINCIPE :



Challenge par équipe de quatre archers du même club,
composée selon les règles suivantes :



Chaque équipe devra obligatoirement comporter :
1 archer « jeune » (U 11 à U18)
minimum par équipe



1 féminine minimum
par équipe



L'équipe pourra intégrer
un archer arc à poulies
maximum par équipe



La composition de l'équipe pourra varier
selon les concours mais devra respecter
les règles de composition définies.



Un même club peut engager
plusieurs équipes.



Le score de chaque équipe sera établi
en totalisant les points réalisés par chaque
archer lors de son premier départ
(score de classement sur le concours).



Les scores réalisés par les équipes
seront cumulés sur les trois concours.



Au dernier concours, (Charleville-Mézières
le 18 octobre 2026), remise de la récompense
à l'équipe ayant cumulé le plus de points.



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES DE TIR À L'ARC OFFRE
LA RÉCOMPENSE À L'ÉQUIPE GAGNANTE :

120 €

EN BONS D'ACHATS

DÉCATHLON

(12 BONS DE 10 €)

